



## 22<sup>e</sup> CONGRÈS UNION LOCALE CGT DE MONTREUIL

LA CGT RETRAITÉS

### ACTIFS - RETRAITÉS: TOUS CONCERNÉS!

**AUJOURD'HUI :** Notre « Ancien Monde » : la solidarité intergénérationnelle!

**DEMAIN :** Le « Nouveau Monde » de Macron : haro sur les « nantis » ?

La dénonciation honteuse et mensongère des « privilèges » des retraités, que l'on ponctionne sans vergogne par CSG interposée, est un des multiples retournements de sens dont Macron et ses sbires ont le secret.

En fait, sous couvert de « modernisation », nous assistons à une vaste opération de régression sociale. Les libéraux et leurs relais médiatiques transforment, par un renversement de tous les mots et de toutes les valeurs, les réactions légitimes que suscitent les régressions en défense archaïque de « privilèges » de l'« Ancien Monde ».

Ce travail, essentiel pour les capitalistes européens et français, vise avant tout à détruire, avec des mots retournés contre leur sens et leur histoire : des institutions sociales (services publics, droit du travail, assurance chômage, régime des retraites, Sécurité sociale...) qui deviennent ainsi des survivances du temps passé, des « privilèges » coûteux et surtout illégitimes.

Nous, retraités, sommes comme tous les citoyens des acteurs de la vie économique. Nous sommes aussi des piliers de l'aide aux ascendants, enfants et petits-enfants. Nous sommes donc créateurs de liens sociaux comme nous sommes créateurs de richesses.

Tout au long de notre vie, nous nous sommes battus pour obtenir et garantir des acquis. Faudrait-il donc aujourd'hui compter sur nos enfants et la seule solidarité familiale pour avoir accès à des services hospitaliers, à des EPHAD, dont les personnels sont insuffisants et à bout de souffle ?

La logique libérale ne laisse aucune place à la dignité. Faut-il que se loger, se soigner... devienne un sport de combat ? Qui est « anachronique » ? Sans conteste possible, c'est vous, Monsieur Macron !

#### Avec la CGT, les retraités revendiquent :

- la retraite à soixante ans pour tous avec 37,5 annuités
- la suppression de la CSG
- la revalorisation de nos pensions
- l'indexation sur l'évolution des salaires, et non sur les prix
- la revalorisation du minimum de pension en lien avec l'augmentation du SMIC
- le rétablissement de la demi-part fiscale pour les personnes ayant élevé seules un enfant
- la prise en charge de l'autonomie par la Sécurité sociale.

## **QUELLE REFORME DES RETRAITES ?**

### **Retraite par répartition - Retraite par points : QUELS ENJEUX ?**

**Avec l'attaque contre les retraites et la protection sociale, c'est un acquis majeur qu'il s'agit, pour le gouvernement, de démanteler : le droit à un salaire après la vie professionnelle, financé par les cotisations sociales.**

Dans le système actuel par répartition, que la CGT soutient, la retraite est constituée d'une base sécurité sociale, liée au salaire et au nombre d'annuités, et d'une complémentaire liée uniquement aux cotisations versées. Au moment de la liquidation des droits, les deux retraites s'ajoutent. Le projet de Macron est que l'ensemble de la retraite, y compris de base, soit calculé par points.

#### **De quoi s'agit-il ?**

Les cotisations versées par chaque salarié deviennent des points qu'il cumule sur un compte durant toute sa vie professionnelle. A la liquidation des droits, le montant de la retraite est fixé par le gouvernement qui multiplie le total des points par une valeur fixée chaque année. Le salarié sait ce qu'il cotise, mais il ne connaît le montant exact de sa retraite... qu'au moment de son départ.

#### **La valeur du point ?**

C'est la grande inconnue d'un système dont l'objectif est d'être tout le temps à l'équilibre. C'est pourquoi, chaque année, des spécialistes du ministère des Finances calculent, sur la base d'une population en vie, le montant des retraites à payer. Il varie en fonction du nombre de futurs retraités, de l'âge prévisible du départ à la retraite, de l'espérance de vie des catégories socioprofessionnelles, et de la situation économique générale.

#### **Le futur calcul de la retraite ?**

Elle ne serait plus calculée sur les vingt-cinq meilleures années mais sur toute la vie professionnelle. Avec la multiplication des contrats précaires favorisée par les « réformes » du Code du travail, la réduction des droits et des indemnités chômage, les trous seront de plus en plus nombreux dans une carrière professionnelle. Comme les moins bonnes années (petits boulots, temps partiel, chômage, etc.) seront prises en compte, le montant de la future retraite s'en trouvera logiquement diminué. Conséquences : baisse à terme des retraites, augmentation vraisemblable du nombre de retraités sous le seuil de pauvreté.

On remarquera que, avec ce système, la hausse du chômage, la stagnation des salaires et l'allongement de la durée de vie ne sont plus un problème : il suffit de ne pas revaloriser ou de diminuer la valeur du point, d'allonger l'âge de départ à la retraite pour que le système soit équilibré.

Pour les artisans de cette réforme, chacun sera forcément conduit à devoir se constituer une retraite par capitalisation, afin de s'assurer un complément de revenu indispensable.

**Sarkozy et Hollande ont rêvé ce système, Macron voudrait en faire une loi.**

## **CONSTRUIRE ET DEVELOPPER UN VERITABLE SYNDICALISME DE PROXIMITE PARMIS LES RETRAITÉS A MONTREUIL**

Un peu plus de 100 000 adhérents à l'UCR- CGT sur le plan national, c'est une force qui compte. Toutefois, nous devons faire le constat d'un affaiblissement de ces forces, qui s'installe durablement et pèse sur nos capacités de mobilisation.

Nous parlons aussi, souvent, de continuité syndicale lors du passage à la retraite, et pourtant, selon l'UCR, sept syndiqués sur dix ne prolongent pas leur adhésion une fois arrivés à la retraite.

Sur Montreuil, le tissu des entreprises est composé d'un grand nombre PME et de TPE où la présence syndicale est faible.

Qui plus est, une grande part des salariés réside hors de la commune et, lors de leur départ en retraite, ils perdent très souvent - sinon complètement - contact avec leur entreprise. De fait, cette problématique s'applique aussi aux retraités résidents montreuillois ayant travaillé ailleurs.

Sur Montreuil on recense environ 180 résidents retraités syndiqués à la CGT issus de multiples entreprises et professions de la région....toutefois cette connaissance est limitée et les contacts rares ...

L'érosion de nos forces est un fait qui doit nous alerter: pour exemple, le syndicat CGT des retraités de Montreuil a vu, en trois ans, ses effectifs passer de 51 à 43 adhérents et chuter ainsi de près de 15 %.

Le faible renforcement et le non-remplacement des départs (décès, fin de vie dans un établissement spécialisé ou hors de la localité) ont pour conséquence, aussi, de peser fortement sur la moyenne d'âge des adhérents (en 2017, celle-ci est de 76 ans). Cela a encore pour effet de limiter la capacité de mobilisation pour des raisons d'âge, de santé, de difficultés de déplacement, etc.

Comment, alors, dépasser cette situation ?

Quelques chiffres à Montreuil ce sont :

- **17000 retraités et personnes âgées de plus de 60 ans** soit 16% de la population **+12%** sur les cinq dernières années
- **En 2015 se sont 1621 personnes** qui bénéficient de l'Aide Personnalisée d'Autonomie
- **Plus de 1000 personnes de plus de 65 ans** qui survivent avec le minimum vieillesse (ASPA) soit 800€ par mois.
- **En 2020 on comptera 5000 personnes** âgées supplémentaires (a minima)

Ne nous faut-il pas mieux connaître les besoins du quotidien : quelles sont ainsi les questions prioritaires qui sont ressenties et exprimées par les retraités et personnes âgées de Montreuil ?

Comment les porter pour trouver des solutions adéquates en matière de services publics, transports, logement, santé ou intervention sociale ?

Il faut sûrement approfondir ce travail de connaissance à l'échelle de la ville, réfléchir sur la structuration des quartiers.

Que se fait-il du côté des autres acteurs : municipalité, secteur associatif, acteurs politiques, etc. ?

Cela pose aussi la question de notre présence dans les lieux de représentation des intérêts des retraités et personnes âgées : CCAS, Conseil des seniors, conseils citoyens ou de quartiers...

Sans doute, aussi et surtout, il y a lieu de débattre de la coordination de l'activité CGT retraités à l'échelle de la localité, du territoire, et dans la vie de notre UL CGT.

Cela devrait aussi amener à revoir la composition et le fonctionnement du Collectif local des retraités. C'est-ce que nous vous proposons de faire ensemble, dans le cadre de notre UL, avec les branches professionnelles et les syndicats implantés dans les entreprises et les activités de notre ville.

Le fonctionnement du Collectif des retraités a certes permis plus de régularité (réunions mensuelles).

Nous sommes allés à la rencontre des retraités sur la ville : participation à la semaine des seniors en octobre 2017, participation au débat aidants-aidés avec la présence d'un membre de la Confédération, rassemblement-débat sur la protection sociale, distribution massive de tracts lors des repas annuels des retraités...

Par ailleurs, les retraités montreuillois ont pris toute leur part à la manifestation du 28 Septembre 2017, à celle du 15 mars et à celle du 22 mars avec nos camarades cheminots et fonctionnaires.

**L'unité Salariés-Retraités est en effet indispensable. Seule une réponse globale de nos organisations peut faire échec aux objectifs de démantèlement de notre système social.**

**C'est Ensemble à l'entreprise, dans la profession et dans la localité qu'il nous faut construire les rassemblements et les solidarités indispensables !**

**POUR CELA : LE COLLECTIF DES RETRAITES CGT DE MONTREUIL EST A VOTRE DISPOSITION.**

**Avec sa permanence tous les MARDI après-midi à la Bourse du travail, ou en prenant rendez-vous, au besoin :**

**Au secrétariat de l'Union Locale : 01 48 58 21 00**